## DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIEE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS (PCT)

(51) Classification internationale des brevets:

G04C 17/00

(11) Numéro de publication internationale: WO 79/00735

(43) Date de publication internationale: 4 octobre 1979 (04.10.79)

(74) Mandataire: PIERRE ARDIN & CIE.; Rue du Mont-Blanc, 22, CH-1211 Genève 1, Suisse.

(81) Etats désignés: DE (brevet européen), FR (brevet européen)

(31) Numéro de la demande prioritaire: 2626/78-1 péen), GB (brevet européen), JP, US.

(32) Date de priorité: 10 mars 1978 (10.03.78)

CH

(71) Déposant: WAVRE, Alain; 35, Avenue de Budé, CH-1202 Genève, Suisse.

(72) Inventeur: Le déposant est aussi l'inventeur.

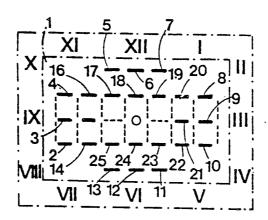
(33) Pays de priorité:

Publiée avec:

Rapport de recherche internationale Revendications modifiées

(54) Title: DEVICE FOR ELECTRONIC DISPLAY OF HOURS AND MINUTES ON THE DIAL OF A WATCH

(54) Titre: DISPOSITIF D'AFFICHAGE ELECTRONIQUE DES HEURES ET DES MINUTES SUR LE CADRAN D'UNE MONTRE



### (57) Abstract

Analog display device for the hours and minutes on the dial (1) of a watch, comprising means for electronic display of at least four digits. The positions of the hour and minute hands on a conventional dial are simulated through an electronic display program by at least one part (2 to 13 and 14 to 25) of the fragments of these digit figures.

### (57) Abrégé

Dispositif d'affichage analogique des heures et des minutes sur le cadran (1) d'une montre, comportant des moyens d'affichage électronique d'au moins quatre chiffres. Les positions des aiguilles des heures et des minutes sur un cadran classique sont simulées lors d'un programme d'affichage électronique par au moins une partie (2 à 13 et 14 à 25) des fragments des dessins de ces chiffres.

## UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

AT	Autriche	LU	Luxembourg
BR	Brésil	MC	Monaco -
CF	Empire centrafricain	MG	Madagascar
CG	Congo	MW	Malaŵi
CH	Suisse	NL	Pays-Bas
CM	Cameroun	RO	Roumanie
DE	Allemagne, République fédérale d'	SE	Suède
DK	Danemark	SN	Sénégal
FR	France	SU	Union soviétique
GA	Gabon	TD	Tchad
GB	Royaume-Uni	TG	Togo
JP	Japon	US	Etats-Unis d'Amérique
	•		

# Dispositif d'affichage électronique des heures et des minutes sur le cadran d'une montre.

L'affichage numérique de l'heure sur le cadran d'une montre comporte au moins quatre chiffres, et la lecture de ces chiffres ne peut pas fournir l'information de l'heure aussi rapidement que l'observation de la position des aiguilles sur un cadran classique. En revanche, l'affichage des chiffres est particulièrement bien adapté aux opérations de comptage pour lesquelles une grande précision de lecture est nécessaire. C'est pourquoi certains constructeurs ont réalisé des montres qui présentent à la fois un affichage analogique classique à aiguilles et un affichage électronique numérique, ce dernier étant utilisé pour des opérations de comptage au dixième ou au centième de seconde. Ce système a l'inconvénient de prendre beaucoup de place, surtout lorsque l'affichage numérique est placé à côté de l'affichage analogique à aiguilles.

Il est également connu de réaliser un affichage analogique sans pièces mécaniques en mouvement en simulant par des moyens électroniques un nombre déterminé de positions des aiguilles sur un cadran classique. Toutefois, cette simulation utilise un nombre de raccordements au circuit pilote qui augmente avec le nombre des positions prises par les aiguilles et la complexité de la représentation de ces aiguilles. Le nombre de ces éléments étant limité pour des raisons



WO 79/00735 PCT/CH79/00037

- 2 -

technologiques, ce mode d'affichage rend délicate et coûteuse l'adjonction sur le même cadran d'un affichage numérique d'au moins quatre chiffres.

Le dispositif d'affichage objet de l'invention élimine les inconvénients et les limitations des solutions mentionnées ci-dessus et permet de réaliser un affichage analogique de l'heure et des minutes sur un cadran de petite dimension comportant un affichage digital conventionnel d'au moins quatre chiffres, et il est caractérisé en ce que les positions des aiguilles des heures et des minutes sur un cadran classique sont simulées lors d'un programme d'affichage électronique par au moins une partie des fragments des dessins de ces chiffres.

On obtient ainsi une diminution importante des raccordements au circuit pilote du fait qu'une grande partie
des dessins du cadran sont utilisés pour les deux modes d'affichage. Ce dispositif permet par conséquent de fournir sur
le même cadran une information rapide et approximative de l'heure, par exemple à cinq minutes près, et sur demande une
information précise de cette heure au moyen d'un affichage
numérique.

Le dessin annexé représente de façon simplifiée, schématiquement et à titre d'exemple, plusieurs formes d'exécution de dispositifs d'affichage présentant les caractères de l'invention.

Les figures 1 et 2 concernent une première forme d'exécution dans le cas d'un affichage numérique de quatre chiffres.

Les figures 3 et 4 montrent une seconde forme d'exécution au moyen d'un affichage numérique de six chiffres.

Les figures 5 et 6 illustrent une variante de la forme d'exécution des figures 3 et 4.



Les figures 7 et 8 représentent une forme d'exécution particulière avec laquelle les chiffres sont dessinés par un ensemble de points.

La figure 1 montre un cadran 1 rectangulaire comportant un affichage électronique de quatre chiffres, réalisé selon une technique connue, par exemple par cristaux liquides (LCD). Chacun de ces chiffres est représenté par un assemblage classique de segments de droite sélectionnés parmi un ensemble de sept segments disposés selon un huit. On a représenté à la figure 1 tous les segments qui sont utilisés pour simuler la position des aiguilles et pour représenter les chiffres. Des segments horizontaux 2 à 13 servent à simuler douze positions de l'aiguille des minutes et des segments horizontaux 14 à 25 représentent les positions prises par l'aiguille des heures.

Le cadran 1 comporte un encadrement 26 sur lequel figurent les inscriptions d'un cadran classique de montre.

La figure 2 montre l'aspect réel de ce cadran lors de l'affichage analogique de 8 heures 10 minutes. Le centre du cadran est repéré par un point 27 qui peut être fixe ou clignoter à la cadence d'une seconde. L'indication des minutes change toutes les cinq minutes et celle des heures lors du passage de la position 30 minutes indiquée par le segment 12 à la position 35 minutes indiquée par le segment 13. Les segments dessinés en traits pointillés à la figure 1 sont utilisés pour indiquer les chiffres lors de l'enclenchement d'un programme d'affichage numérique de l'heure et des minutes ou des minutes et des secondes. Dans cet exemple, on voit que les segments 2, 3, 4, 8, 9, 10, 17, 19, 23 et 25 sont utilisés lors des deux programmes d'affichage, tandis que les segments 5, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 21, 22 et 24 ne servent qu'à l'affichage analogique. Le cadran 1 comporte donc au total qua-



rante-deux éléments à connecter au circuit pilote ou éventuellement quarante-trois dans le cas où le point 27 est clignotant.

La figure 3 montre une autre disposition de cadran sur lequel on peut afficher six chiffres. Comme dans l'exemple précédent, les segments en traits pleins sont ceux qui sont utilisés pour la simulation de la position des aiguilles et les segments en traits pointillés correspondent à ceux qui n'apparaissent sur le cadran que lors de l'affichage des chiffres. Dans ce cas, les douze positions des minutes sont indiquées respectivement par des segments verticaux 28 à 33 et par des segments horizontaux 34 à 39, tandis que les douze positions des heures sont représentées respectivement par les segments verticaux 40 à 45 et par les segments horizontaux 46 à 51. On constate que les segments 30, 31, 34, 36, 37, 39, 42, 43, 46, 48, 49 et 51 sont utilisés lors des deux programmes d'affichage.

La figure 4 montre comment apparaissent sur le cadran ces segments lors de l'affichage de 10 heures 5 minutes au moyen des segments 42 et 36 et lors de l'affichage de 2 heures 20 minutes au moyen des segments 43 et 33.

L'exemple de la figure 3 comporte cinquante-quatre segments à connecter au circuit pilote, soit deux segments de moins que dans le cas d'un affichage unique de huit chiffres.

Un autre exemple de cadran comportant un affichage de six chiffres est représenté à la figure 5. Dans ce cas, une partie des segments de la figure 3 subsistent, et les segments 29, 41, 35, 47, 32, 44, 38 et 51 sont supprimés et remplacés par des segments 52 à 63. On peut ainsi simuler chaque position des aiguilles des heures et des minutes par deux segments qui sont parallèles entre eux pour l'indication des quarts d'heure et adjacents pour les positions comprises entre ces quarts d'heure.

La figure 6 montre un exemple d'affichage dans le cas



de l'indication de 2 heures moins 10 minutes au moyen des segments 65 et 31 pour l'heure et des segments 64 et 34 pour les minutes. Pour indiquer 9 heures et 30 minutes, ce sont les segments 55 et 56 qui indiquent l'heure et les segments 66 et 67 qui indiquent les minutes.

La lecture de l'heure peut aussi dans ce cas être facilitée par l'adjonction d'un encadrement semblable à celui représenté aux figures 1 et 2.

L'exemple de la figure 5 comporte au total cinquantehuit segments, dont huit ne servent qu'à l'affichage analogique et dont dix ne sont utilisés que pour l'affichage digital, les autres segments étant utilisés pour ces deux modes d'affichage. On peut constater qu'il suffit d'ajouter six segments sur le cadran de la figure 5 pour afficher deux chiffres supplémentaires de façon à obtenir au total un affichage de huit chiffres.

Le même principe d'affichage peut être appliqué lorsque les chiffres sont représentés chacun par des points choisis parmi un ensemble de treize points disposés selon un huit, comme le montre la figure 7. Dans ce cas, le cadran de la montre comporte un ensemble de cinquante-deux points permettant d'afficher seulement quatre chiffres. Les vingt-quatre positions des aiguilles des heures et des minutes utilisent seize de ces points, ainsi que des points supplémentaires 68 à 75 disposés de manière que les douze points correspondant aux positions de l'aiguille des heures soient plus près du centre 27 du cadran que les douze points simulant les positions de l'aiguille des minutes.

La figure 8 montre l'aspect de cette simulation électronique dans le cas de l'affichage de 7 heures 10 minutes au moyen d'un point 76 pour l'heure et d'un point 77 pour les minutes. Comme dans l'exemple de la figure 2, le cadran comporte



un encadrement 78 qui facilite la lecture de l'heure.

Cet exemple d'affichage comporte soixante éléments à connecter au circuit pilote, soit seulement quatre de plus que dans le cas d'un affichage classique de huit chiffres au moyen de sept éléments à connecter par chiffre.

Le principe de l'invention peut aussi s'appliquer à d'autres dispositions des chiffres sur le cadran et pour un nombre quelconque de chiffres ou de positions simulées des aiguilles.

On pourrait aussi simuler de la même manière la position de l'aiguille des secondes en utilisant, par exemple, une partie des segments placés à la périphérie du cadran représenté à la figure 3 ou à la figure 5.

Puisque l'affichage se fait par sauts de cinq minutes, il est nécessaire d'accepter une erreur dans l'indication des minutes. On peut limiter l'erreur maximum à 2 minutes 30, si on effectue la commutation sur une position d'affichage 2 minutes 30 avant l'heure indiquée par cette position. Ainsi, le signe indiquant 15 minutes sera visible de + 12 minutes 30 à + 17 minutes 30.



### Revendications

- 1. Dispositif d'affichage analogique des heures et des minutes sur le cadran (1) d'une montre comportant des moyens d'affichage électronique d'au moins quatre chiffres, caractérisé en ce que la position des aiguilles des heures et des minutes sur un cadran classique est simulée, lors d'un programme d'affichage électronique, par au moins une partie (2,3,4,8,9,10, figure 1) des fragments des dessins de ces chiffres.
- 2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'affichage analogique comporte douze positions pour indiquer l'heure et au moins douze positions (2 à 13, figure 1) pour indiquer les minutes, le passage d'une position de l'heure à la suivante étant effectué à l'instant du passage de la position indiquant 30 minutes à la suivante.
- 3. Dispositif selon la revendication 2, avec lequel chaque chiffre est représenté par des segments de droite (par exemple 2,3,4, figure 1) sélectionnés parmi un ensemble de trois segments disposés horizontalement et quatre segments disposés verticalement,

caractérisé en ce que les positions des heures et des minutes sont simulées chacune par l'un de ces segments horizontaux et/ou l'un de ces segments verticaux (figures 1 à 6).

- 4. Dispositif selon la revendication 2, caractérisé en ce qu'il comporte un affichage d'au moins quatre chiffres au moyen d'au moins cinquante-deux points, dont au moins seize sont utilisés pour une partie de l'affichage analogique de l'heure et des minutes (figures 7 et 8).
- 5. Dispositif selon la revendication 2, caractérisé en ce que le cadran sur lequel apparaît l'affichage analogique des heures et des minutes comporte un encadrement (26) avec les inscriptions d'un cadran classique (figures 1 et 2).



6. Dispositif selon la revendication 2, caractérisé en ce que le cadran compte un repère central (27) qui clignote avec une période d'une seconde lors de l'affichage analogique des heures et des minutes.

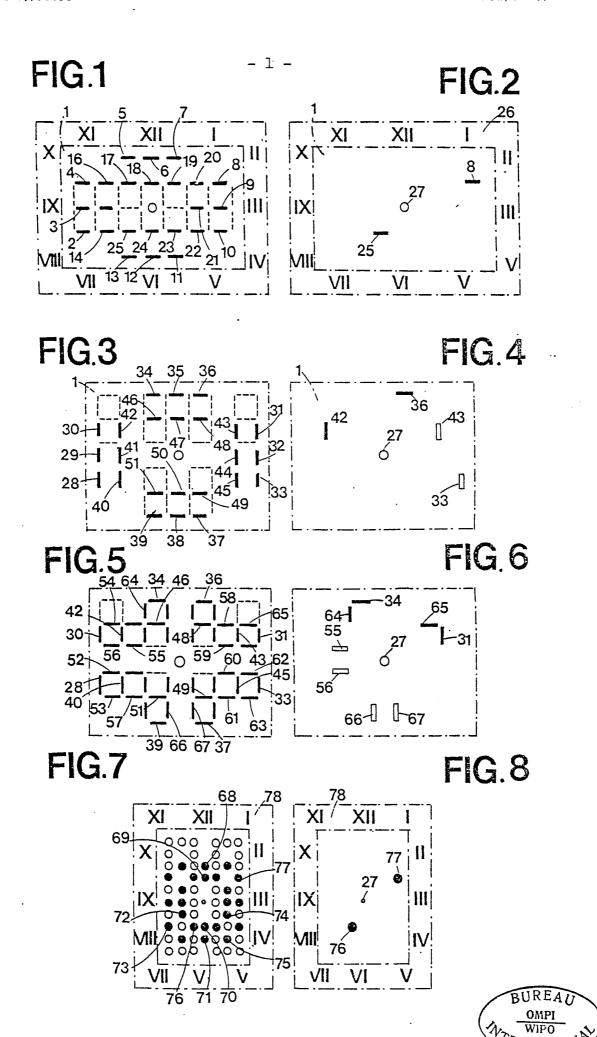


### **REVENDICATIONS MODIFIEES**

(reçues par le Bureau international le 8 août 1979 (08.08.79)

- risé en ce que l'affichage analogique comporte douze voyants stationnaires (14-25, figure 1) pour indiquer l'heure et au moins douze voyants stationnaires (2-13, figure 1) pour indiquer les minutes, le passage d'une position de l'heure à la suivante étant effectué à l'instant du passage de la position indiquant 30 minutes à la suivante.
  - Dispositif selon la revendication 2, avec lequel chaque chiffre est représenté par des voyants ayant la forme de segments de droite (par exemple 2, 3, 4, figure 1) sélectionnés parmi un ensemble de trois segments disposés
- horizontalement et quatre segments disposés verticalement, caractérisé en ce que ces segments horizontaux et/ou ces segments verticaux (figures là6) représentent au moins une partie des positions des heures et des minutes.
- Dispositif selon la revendication 2, comportant au moins cinquante-deux voyants ayant la forme de points pour représenter au moins quatre chiffres, caractérisé en ce qu'au moins seize de ces points sont utilisés pour une partie de l'affichage analogique de l'heure et des minutes (figures 7 et 8.
- 30 5 Dispositif selon la revendication 2, caractérisé en ce que le support sur lequel sont disposés les voyants destinés à l'affichage analogique des heures et des minutes comporte un encadrement (26) avec les inscriptions d'un cadran classique (figures 1 et 2).





## RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

PCT/CH 79/00037							
I. CLASSEMENT DE L'INVENTION (si plusieurs symboles de classification sont applicables, les indiquer tous) 3							
		n internationale des brevets (CIB) ou à la fois seld	on la classification nationale et la CIB				
G 04 C 17/00							
II. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE  Documentation minimale consultée 4							
Système d	e classifi	<del> </del>	Symboles de classification				
	2	1	Symboles de Classification				
Int.	C1. <sup>2</sup>	G 04 C 17/00; G 04 C	17/02				
			•				
		Downstall and the same and the					
	•	Documentation consultée autre que la do où de tels documents font partie des doma					
-							
III DOCII	MENTS	CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS 14					
	IMEN 13	Identification des documents cités,¹6 avec	indication ei nácassaira	N° des revendications			
Catégorie *		des passages pertinen		visées 18			
A	DE,	U, 7636562, publié le		1,5,6			
		voir revendications 1,	3,4 et figures				
	;	1 et 3, Agfa-Gevaert					
A	ТΔ	A, 5250764, publié le	22 avril 1077	1			
21	on,	voir figure 1 et l'ext		· •			
		Abstracts of Japan, vo					
		11 octobre 1977, page					
		Seikosha K.K.		• •			
	***		00 04 1 10 70				
. <b>A</b>	US,	A, 4077032, publié le		1,5			
		voir les revendication figures 1,5 et 6, A.Vo					
			· Limer				
A	US,	A, 3573791, publié le	6 avril 1971,	1			
		voir la revendication					
		——	_				
Α `	US,		19 mars 1940,	2,5			
		voir page 1, colonne d		·			
[		38 à 49; page 2, colon lignes 17 à 29 et figu					
		Vissing	ue oa, R.A.				
			<b>.</b> .				
		eles de documents cités: 15					
«E» doc	ument an	înissant l'état général de la technique térieur, mais publié à la date de dépôt interna-	« P » document publié avant la date de à la date de priorité revendiquée d	e dépôt international mais			
		ès cette date 4 pour raison spéciale autre que celles qui sont	«T» document ultérieur publié à la dat	e de dépôt international ou			
men	itionnées	dans les autres catégories	de la technique pertinent, mais principe ou la théorie constituant	cité pour comprendre le			
"O » document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens "X" document particulièrement pertinent							
IV. CERTIFICATION							
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 2							
13-6-1979 22-6-1979							
Administration chargée de la recherche internationale 1 Signature du fonctionnaire autorisé 20							
Office Européen des Brevets G.L.M.KRUYDENBERG							

### INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No PCT/CH79/00037

I. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER (if several classification symbols apply, indicate all) 3							
According to International Patent Classification (IPC) or to both National Classification and IPC							
G 04 C 17/00							
II. FIELDS SEARCHED							
Minimum Documentation Searched 4							
Classificatio	n System		Classification Symbols				
Int Cl <sup>2</sup>		G 04 C 17/00; G 04	C 17/02				
Documentation Searched other than Minimum Documentation to the Extent that such Documents are included in the Fields Searched <sup>5</sup>							
III. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT 14							
Category *	Citat	ion of Document, 16 with indication, where appro	opriate, of the relevant passages 17	Relevant to Claim No. 18			
A		1,5,6 U, 7636562, published on 3 March 1977, see claims 1,3,4, and 1,5,6 gures 1 and 3, Agfa-Geva ext		1,5,6			
A	in	., A, 5250764, published on 23 April 1977, see figure 1 and extract 1 Patents Abstracts of Japan, Vol. 1, no. 119, 11October 1977, ge 4776E77, Daini Seikosha K.K.					
A		S, A, 4077032, published on 28 February 1978, see claims 1,6 to 2 and figures 1,5, and 6, A.Volkman		1,5			
A		S, A, 3573791, published on 6 April 1971, see claims 1, K.O.H. Hesse		1			
A	r	US, A, 2193992, published on 19 March 1940, see page 1, right-hand column, lines 38 to 49; page 2, right-hand column, lines 17 to 29 and figure 8A R.A. Vissing		2,5			
				•			
* Special categories of cited documents: 15  "A" document defining the general state of the art  "E" earlier document but published on or after the international filing date  "L" document cited for special reason other than those referred to in the other categories  "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means  "P" document published prior to the international filing date  "T" later document published on or after the international date or priority date and not in conflict with the application of the invention  "X" document of particular relevance							
IV. CERTIFICATION  Date of the Actual Completion of the International Search  Date of Mailing of this International Search Report 2							
		(13.06.79)	22 June 1979 (22.06.79)				
International Searching Authority 1			Signature of Authorized Officer 20				
European Pat ent Office			-				